

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc,  
le 24 octobre 2023, au salon du personnel.

**Membres**

**Présences**

Stéphanie Brevet-Giroux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Carolyne Brouillard, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Roxanne Crête, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Carol Echeverry Orozco, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Naouale El Yaagoubi, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Tatiana Harker, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne-Marie Lamarre, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Caroline Langlais, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Sébastien Norris, enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>
Sophie Millaire, représentante service de garde	<input type="checkbox"/>
Fanny Paquette, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Taillefer, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>

**1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES**

Madame Caroline Langlais accueille les membres et leur souhaite la bienvenue.

**2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET DU QUORUM**

Madame Langlais constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

**3. QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de question du public.

**4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Carolyne Brouillard propose l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## 5. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023 ET SUIVIS

L'instruction annuelle 2022-2023 vient tout juste d'être publiée. Dans celle-ci, on nomme qu'une seule compétence transversale peut être évaluée à l'étape 1 ou à l'étape 3 en 2023-2024.

Ainsi, la compétence transversale nommée dans le document « Normes et modalités » sera évaluée à la 3<sup>e</sup> étape seulement.

Concernant la nomination de Madame Langlais lors de l'élection des membres en septembre, celle-ci est bien valide puisqu'elle était la seule membre à présenter à nouveau sa candidature.

En lien avec le Plan de lutte, les libellés proviennent du Centre de services scolaire.

IL EST PROPOSÉ par madame Tatiana Harker d'adopter le procès-verbal du 26 septembre 2023 tel que présenté.

10/2023-15

Adopté à l'unanimité

## 6. PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF - SUIVI

Le comité de pilotage du plan d'action se concerte sur les actions à mettre en place afin d'atteindre nos trois objectifs au projet éducatif : l'augmentation du bien-être, l'augmentation du taux de réussite des élèves à risque en mathématique dans la compétence raisonner au 3<sup>e</sup> cycle et l'augmentation du taux de réussite des élèves à risque en français lecture de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Le plan d'action doit être présenté au Centre de services scolaire des Grandes Seigneuries le 15 décembre 2023.

Madame Paquette mentionne que le dépistage en fluidité de lecture est une force à l'école Félix-Leclerc. Le dépistage est important tout au long du parcours scolaire.

Madame Brouillard mentionne qu'il est bien que le service de garde soit intégré au processus. Ainsi, nous pourrions ajouter des périodes de lecture et actualiser la période d'études et de devoirs.

## 7. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (PRIORITÉ 2023-2024) ET CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Il y a des demandes d'ajout sur le site *Facebook*. L'organisme de participation des parents s'est réuni la semaine dernière. Ils se rencontrent avant chaque séance du conseil d'établissement. De plus, plusieurs parents souhaitent participer aux activités organisées à l'école.

Il serait plus facile que Marylène affiche les demandes de bénévoles sur le site *Facebook*. Or, un courriel sera aussi envoyé à tous les parents.

Nous avons une nouvelle animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, Madame Myleen Bravo. L'offre de service a donc été renouvelée. Madame Bravo travaillait précédemment auprès des familles immigrantes.

Elle nous propose une activité de type internationale, soit une campagne de financement sous forme d'un buffet de collations internationales. L'événement pourrait se tenir dans la semaine du 4 décembre. Nous offririons aux familles de cuisiner une collation afin de faire connaître leurs origines.

Une mesure budgétaire peut être offerte afin de rembourser les frais inhérents à la cuisine. Des billets seraient vendus aux parents au coût de 5 \$ afin que leur enfant participe à la dégustation. Les parents pourraient aussi faire des dons supplémentaires.

L'O.P.P. avait pensé à une soirée *cinéjama* le vendredi 1<sup>er</sup> décembre et une danse en février où les parents accompagnent les enfants.

Les fonds amassés lors des campagnes de financement seront déposés dans le Fond à destination spécial afin de la dépenser pour l'ensemble de nos élèves. Un nom de projet peut être associé aux activités.

Après discussion, les membres de l'O.P.P. vont discuter avec Madame Bravo pour le buffet international. Au retour des fêtes, nous envisageons le *cinéjama* et une danse.

Nous devons déterminer le projet financé par ces campagnes. Nous avons les options suivantes : glissoire, journées du P'tit bonheur, mobilier flexible favorisant la lecture (la bibliothèque, locaux de classe, salle polyvalente) etc. Une classe extérieure est disponible pour nos enseignants et nos élèves à la maison des jeunes. Nous pouvons donc en profiter sans la financer. De plus, le projet d'agrandissement est toujours actuel donc nous pourrions innover dans nos projets lors de la construction.

Pour le coût de l'installation de la glissoire, les membres du CÉ peuvent rédiger une requête afin que la ville de Saint-Constant partage avec nous les coûts d'installation de la glissoire.

Les enseignants valorisent l'achat de mobilier favorisant la lecture. À cet effet, un sondage sera envoyé à tous les enseignants le mercredi 25 octobre. La date limite du sondage est le vendredi 27 octobre à 16h00. Les résultats seront donc compilés lundi quant au choix de la cause à financer.

De plus, l'application française Skilleos pourrait être partagée aux parents afin d'apprendre de nouvelles langues. Cette application est gratuite par la carte du citoyen. Nous devons aussi valider auprès des STI.

## 8. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Nous offrons le hockey cosom par monsieur Rémi, l'enseignant en éducation physique. La firme RécréAction offre le dessin et le soccer. L'activité science offerte est annulée par la firme, faute d'inscription. Il y aussi le Karaté sportif.

Nous devons varier les offres de services afin que les activités ne se répètent pas.

Les échecs pourraient être offerts par la firme Échec et mat. Nous pouvons aussi en discuter avec notre personnel afin de voir pour une prise en charge.

## 9. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES/CULTURELLES/SPORTIVE 2023-2024

Madame Lamarre présente aux membres du conseil huit activités scolaires. Il s'agit de :

- 1- *Rencontre avec Valérie Fontaine (autrice)*  
Premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)  
10,95 \$/ élève (payé par l'AN99 - École accessible et inspirante)
- 2- *Les neurones atomiques*  
3<sup>e</sup> année et groupe 950  
10,90 \$/ élève (payé par l'AN99 - École accessible et inspirante)
- 3- *Pièce de théâtre : Tonne de briques (Théâtre de deux Rives)*  
2<sup>e</sup> cycle et GADP (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années et 950)  
22,58 \$/ élève (payé par l'AN48 - Sorties scolaires en milieu culturel)
- 4- *Atelier Nouvelle France - Archéophone*  
4<sup>e</sup> année  
5,85 \$ / élève (payé par l'AN99 - École accessible et inspirante)
- 5- *St-Grégoire Aventure*  
5<sup>e</sup> année  
48,60 \$ (chargé aux parents)
- 6- *Cosmodôme*  
3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années)  
38 \$ / élève (payé par l'AN48 - Sorties scolaires en milieu culturel)  
8,00\$ pourraient être chargés aux parents car une subvention de 30\$ est allouée par élève, à moins que nous ayons des fonds restant dans l'AN 48.

IL EST PROPOSÉ par Madame Orozco d'approuver les activités et sorties éducatives/culturelles/sportives telles que présentées.

10/2023-16

Approuvé à l'unanimité

## 10. BUDGET 2022-2023

Le budget 2022-2023 présente un déficit. Une partie de la somme est attribuable à l'ajout de ressources humaines pour les groupes adaptés mais aussi pour l'accompagnement d'un élève en classe ordinaire, pour l'achat de matériels sensoriels et technologiques. Une diminution de la clientèle du SDG étant donné l'ouverture du SPA2 (maison des jeunes) a aussi contribué au déficit.

## 11. AUTRES SUJETS

### 11.1. Produit de vapotage trouvé sur le terrain de l'école

Un membre parent aurait apprécié être informé de cette situation afin d'en discuter avec ses enfants. De notre côté, nous croyons que

d'informer l'ensemble des parents de situations isolées peut créer un vent d'inquiétude. Or, les situations sont traitées avec sérieux et les interventions faites à l'école sont rigoureuses.

**11.2. Mot du président**

Merci de votre participation et mention spéciale à l'O.P.P. pour son implication.

**11.3. Comité des parents (information du délégué)**

Madame Harker est le parent représentant du comité de transport de la CSSDGS.

**11.4. Mot de la représentante du service de garde**

Le SDG se porte bien. Nous notons une augmentation des inscriptions lors des journées pédagogiques. De plus, notre clientèle est à 212 élèves donc nous avons maintenant Sophie Millaire qui sera classe principale à raison de 25 heures par semaine.

Les frais chargés devaient être explicités. De plus, les inscriptions de 5 mois à l'avance sont à revoir.

Dans d'autres écoles, il y a un sondage sur l'ensemble des journées pédagogiques en début d'année et validation à nouveau un mois à l'avance.

**11.5. Mot de la direction**

Merci et bonne soirée à tous!

**12. BILAN DE LA RENCONTRE**

Se fut une belle rencontre, merci à tous.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Norris que la séance soit levée à 21 h 25.

10/2023-17

Adopté à l'unanimité

---

Caroline Langlais  
Présidente

---

Julie Taillefer  
Secrétaire